

Avenant n°1

Article 11 – Courses

Composition, Grille Départ

Le pilote placé en pole position, du côté inverse au sens du premier virage suivant l'homologation du circuit, a un mètre d'avance sur le second et ainsi de suite. Sur une même ligne, l'espace entre chaque machine et chaque extrémité au bord de la piste est de 1 mètre minimum.

L'espace entre le premier pilote de la première ligne et le premier pilote de la seconde ligne est au minimum égal à 4,5 m.

La grille de la course 1 est composée en prenant en compte le meilleur temps obtenu lors de la séance d'essais chronométrés.

La grille de la course 2 est composée dans l'ordre du classement de la course 1.

La grille de la course 3 est composée en tenant compte du cumul des résultats des courses 1 et 2.

La grille de la course 4 dite SUPERFINALE est composée des meilleurs temps réalisés pendant les courses dans l'épreuve (jusqu'à la limite de la capacité de piste).

Le jury se réserve la possibilité de placer en fond de grille un pilote qui n'a pas de temps aux essais et en course, après avis du directeur de course.

Pré-Grille

Les machines doivent être présentes, en pré-grille, au minimum 10 minutes avant le tour de **chauffe**.

Courses

Les courses se déroulent en manches de **8 tours maximum, avec une procédure de départ réduite**. Un tour de **chauffe** est effectué avant chaque départ. Dans le cas où un pilote n'a pas effectué le tour de **chauffe**, il peut prendre le départ depuis la sortie des stands après le passage du peloton de coureurs sous les ordres du commissaire de sortie de stand en accord avec la direction de course, **une pénalité de 10 secondes est appliquée**.

Le départ est donné au feu et à défaut au drapeau national, par le directeur de course. Tout départ anticipé est sanctionné par une pénalité de temps de 10 secondes. En cas d'interruption de course au drapeau rouge, la procédure appliquée est celle prévue aux articles 6 et suivants des règles générales CNV pour les épreuves de vitesse.

Dans le cas d'une course débutée sur le sec (DRY), et si les conditions météorologiques diffèrent le directeur de course peut faire présenter le drapeau rouge pour un arrêt de course. Si un nouveau départ est donné la course est déclarée course mouillée (WET), il est alors possible de mettre des pneus pluie. Un délai maximum de 20 minutes est accordé pour changer les pneus.

Fin de course

Voir l'article 7 des règles générales CNV.

Drapeau jaune

Le non-respect du drapeau jaune est sanctionné du retrait du meilleur temps lors des essais chronométrés ou d'une pénalité de 10 secondes en course.

Article 12 – Classement

Pour être classé dans la course, le pilote doit avoir accompli au minimum les 75 % de la distance parcourue par le vainqueur et franchi la ligne d'arrivée dans un délai de 3 minutes après la présentation du drapeau à damier.

Pour chaque épreuve les points sont attribués aux 20 premiers de chaque manche (Elite et Espoir confondus) et de chaque catégorie selon le barème suivant :

Pour chaque épreuve, des points sont attribués aux vingt premiers du classement combiné de chaque manche (Elite et Espoir), par catégorie, selon le barème suivant :

1er	50 pts
2ème	42 pts

6ème	24 pts
7ème	22 pts

11ème	14 pts
12ème	12 pts

16ème	05 pts
17ème	04 pts

REGLEMENT 2026
CHAMPIONNAT DE FRANCE - ETROTT RACING

3ème	36 pts
4ème	31 pts
5ème	27 pts

8ème	20 pts
9ème	18 pts
10ème	16 pts

13ème	10 pts
14ème	08 pts
15ème	06 pts

18ème	03 pts
19ème	02 pts
20ème	01 pts

2 points sont attribués au pilote ayant réalisé le meilleur tour lors de chaque course (Elite et Espoir confondus) et au sein de chaque classement. En cas d'égalité, le deuxième meilleur temps et si besoin les suivants sont pris en compte pour les coureurs concernés. Ces points sont ajoutés sur le classement cumulé du championnat.

Le classement du championnat de France est déterminé par le cumul des points obtenus sur l'ensemble des épreuves prévues au calendrier du championnat. En cas d'ex-aequo, ceux-ci sont départagés au nombre de places de premier obtenues sur les différentes épreuves et ainsi de suite pour les places de deuxième.

Les pilotes ne possédant pas de licence annuelle ne sont pas classés au championnat de France.

Si le plateau est incomplet, l'organisateur de l'épreuve peut sur invitation faire participer des pilotes de notoriété ou autres, ils ne peuvent pas marquer des points dans le championnat. La communication est faite aux pilotes lors du briefing.